

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 2 (1956)
Heft: 14

Rubrik: Lettres romandes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Markus FELDMANN, Président de la Confédération

par Léon SAVARY

Markus Feldmann, président de la Confédération suisse pour 1956, est un des quatre ou cinq hommes les plus intelligents que j'aie rencontrés dans une vie déjà longue.

Nous nous sommes connus en 1933. J'assistais, à Zurich, à l'assemblée générale de l'Association de la presse suisse, et je fus élu membre du comité central, avec deux autres romands, Charles Haegler, fondateur et directeur du « Nouvelliste valaisan » de Saint-Maurice et Jean Rubattel, rédacteur à la « Feuille d'Avis de Lausanne ». L'un et l'autre sont décédés depuis lors. Nous avons également un collègue tessinois, un original bien sympathique, Don Alberti, du « Popolo e libertà », qui était prêtre, et en même temps l'homme le plus conciliant, le plus affable, le plus amusant qu'on pût imaginer. Cinq confrères alémaniques faisaient partie avec nous du comité central, alors composé de neuf membres. On voit par ce que je viens de dire que les minorités linguistiques y étaient bien représentées.

Feldmann, entré au comité central deux ans auparavant, en 1931, à Interlaken, prit la présidence. Je ne le connaissais que de nom, sachant simplement qu'il dirigeait à Berne le journal des paysans, artisans et bourgeois, la *Neue Berner Zeitung*. D'emblée sa façon de présider nos débats me fit impression et me plut infiniment. Il avait de l'autorité, certes, mais elle était due entièrement à sa supériorité; elle n'avait absolument rien de tyrannique ni de vétillieux. Respectueux jusqu'au scrupule de l'opinion d'autrui, il écoutait avec une attention soutenue ce que disaient ses collègues, il prenait des notes, il encourageait à parler même ceux qui eussent peut-être préféré s'abstenir. Et lorsque, au terme d'une longue discussion, nous nous trouvions d'accord avec lui, ce n'était pas qu'il ait voulu nous imposer sa manière de voir, c'était que cette manière de voir, tout pesé

et considéré, nous semblait la plus juste, la mieux adaptée aux circonstances.

On m'objectera peut-être que les travaux d'un comité de journalistes ne revêtent pas une gravité telle qu'il faille un homme exceptionnel pour les diriger. Je rappellerai simplement que l'attitude des gouvernements hitlérien et fasciste contre notre presse devenait de plus en plus menaçante, que les pouvoirs publics, chez nous, s'inquiétaient des conséquences possibles de nos prétendus excès de plume, qu'une initiative populaire était lancée pour modifier l'article constitutionnel sur la liberté de la presse, bref, que défendre à ce moment-là les prérogatives sans lesquelles notre profession n'aurait plus de sens, n'était pas une sinécure.

Libéral, Feldmann l'est profondément, et jusqu'aux moelles. C'est son ton qui a parfois créé des malentendus. Quand il parlait dans nos assemblées, les Romands ne saisissaient pas toujours le sens exact de ses paroles. Et comme l'orateur s'exprimait avec vigueur, certains de ses auditeurs s'imaginaient qu'il voulait leur forcer la main, alors qu'il cherchait au contraire un terrain de conciliation.

Je suis quelquefois prophète. Quand j'étais son collègue au comité central de l'A. P. S., j'ai prédit que Feldmann deviendrait conseiller fédéral. A l'époque, il n'était pas encore conseiller national, et ma prévision pouvait sembler téméraire. Je suis heureux qu'elle se soit réalisée. Une intelligence supérieure, une volonté ferme, une lucidité que rien ne vient jamais obscurcir, un sens aigu de ce qui est humain, une loyauté à toute épreuve, un respect total des personnes, une puissance de travail étonnante, voilà ce qui fait de Markus Feldmann celui dont nous avons besoin : un grand homme d'Etat.

L. S.

Lettres Romandes

Un jury important qui comprend à la fois des écrivains belges, français et suisses et que préside M. André Chamson vient de se réunir à Lausanne pour l'attribution du Prix Charles Veillon 1956 doté, on le sait, de 5.000 francs suisses. Mme Pernette Chaponnière est l'heureuse lauréate pour son premier roman : *Toi que nous aimions*, publié à Paris il y a quelques mois (Julliard, édit.).

Pernette Chaponnière est la fille de Paul Chaponnière, directeur littéraire du *Journal de Genève*. Elle a passé une partie de son enfance et de son adolescence à Paris. Mariée, mère de deux petits garçons, elle vit sur les bords du lac Léman, près de Genève,

écrivain des pièces qui ont été jouées ou diffusées par la Radio, publiant des livres d'enfants qu'elle illustre elle-même. Son talent tout d'esprit et de finesse s'est révélé grave avec ce premier roman qui se passe dans une ville de province que l'on peut situer en Suisse. On y fait la connaissance de deux garçons et d'une fille; l'un des garçons s'enfuit un jour sans avertir personne et ne revient que cinq ans après. La jeune fille l'aime toujours et l'épouse, au désespoir de celui qui était resté et qui s'est mis à l'aimer. Personne ne sera heureux. Cela fait un beau livre, écrit avec beaucoup de sûreté et de finesse.

A.-J. B.

metteur en scène de talent. La centième du spectacle a été célébrée en bonne et due forme (vaudoise) un samedi soir à Morges, dès minuit — les acteurs sortaient de scène — en présence des auteurs, de la troupe, de quelques amis et d'une impressionnante cohorte de saucisses. Les uns ayant mangé les autres, on trinqua joyeusement aux futeurs succès des Tré-teaux qui présenteront dès avril « Ubu-Roi » d'Alfred Jarry, décors, costumes, mise en scène et musique inédits.

CRIME ET CHATIMENT.

Le tribunal d'Orbe a jugé le nommé Grin, coupable d'avoir tué sa femme sur le bord de la route, en l'assommant à coups de piquet de bois. Cette affaire sinistre présente deux aspects peu ordinaires : l'on n'est pas arrivé à élucider vraiment les motifs du meurtrier. Le ménage, il est vrai, ne « marchait » pas très bien — mais si toutes les unions boîteuses devaient finir comme ça... Il y avait deux enfants, que chacun des conjoints adorait. Pas d'intérêt matériel en jeu, pas de soucis d'argent. Mme Grin était plus intelligente que son mari, mais là encore...

Second point : essayant d'expliquer le comportement psychologique du meurtrier, le procureur général lui avait découvert quelques circonstances vaguement atténuantes, et requit contre lui 18 ans de réclusion. La défense plaida le mystère planant sur les motifs, et demanda une peine moins sévère. Et le tribunal, s'en tenant aux faits et renonçant à les expliquer, condamna l'accusé au maximum de la peine, soit 20 ans de réclusion, dépassant ainsi — ce qui est extrêmement rare — les réquisitions du procureur.

On parle beaucoup de ce jugement en pays de Vaud. Si d'aucuns insinuent que la défense n'a pas été à la hauteur de sa tâche, d'autres estiment que le code est fautif, en ce sens qu'il accorde trop de pouvoirs aux jurés, qui majorisent au sein du tribunal les juges de métier. Et on relève qu'au cours du procès Grin, le seul à s'intéresser au rapport du psychiatre cité par la défense fut le procureur général, l'analyse du psychisme de l'inculpé ayant paru dépasser largement les capacités intellectuelles des jurés...

LES 60.000 FIDELES DE LA JULIE.

Un ouvrier agricole de Forel-Lavaux, M. Chabloz, qui n'avait jamais de chance à la loterie, vient d'avoir une série d'agréables surprises. Il s'était abonné à la *Feuille d'Avis de Lausanne* et son bulletin fut enregistré comme portant le n° 60.000. On s'en alla le chercher en voiture avec sa femme et la cadette de ses quatre enfants, et on lui fit visiter de fond en comble les rouages du journal avant de lui annoncer que son abonnement était gratuit et qu'il était convié à un festin de circonstance en compagnie de l'état-major de la *Julie* — c'est ainsi qu'on appelle, avec un brin d'irrespect et beaucoup de sympathie, cette « Feuille » volumineuse, bourrée de chroniques locales et de petites annonces, et que tout le pays lit chaque soir de A à Z. Avec son tirage brut de 80.000 exemplaires, la *Feuille d'Avis de Lausanne* est le plus important des quotidiens romands; et si son succès lui vient surtout de ses informations régionales, il n'en convient pas moins de rendre hommage à son collègue rédactionnel, et surtout à son rédacteur en chef, M. Otto Treyvaud, dont les chroniques internationales sont des modèles d'objectivité et d'intelligence.

MISS SUISSE ET CHARLOT.

Les jolies filles d'entre Denges et Denezzy étaient convoquées à Montreux pour l'élection de Miss Suisse. Il y avait Miss France et beaucoup d'autres Miss d'ailleurs, mais lorsqu'on voulut procéder à l'élection, il n'y avait pas de candidates.

Quelques minutes auparavant, six jeunes Lausannoises — amplement pourvues de charme et de frais minois — étaient descendues de voiture devant l'établissement. Avant d'entrer, elles envoyèrent en reconnaissance leur chauffeur, qui revint bientôt en hochant négativement du chef. Sur quoi le contingent remonta dans l'auto qui repartit dare-dare pour la capitale.

Renseignement pris, ces jeunes femmes étaient venues pour disputer le titre — parce qu'elles avaient entendu dire que Charlie Chaplin serait dans la salle et qu'il cherchait une vedette pour son prochain film. Mais Charlot n'était pas là, et nos pin-ups renoncèrent... à gaspiller leurs talents.

J.-P. N.

lettres Romandes (suite)

Une vie d'aventures au service de la science et de l'humanité

Jean-Jacques de TSCHUDI, explorateur, médecin, diplomate. Par Paul-Émile SCHAZMANN. - Editions *Mensch und Arbeit*, Zurich

L'auteur de cette biographie illustrée de 16 planches hors-texte, après avoir voyagé en Amérique du Sud et consulté d'innombrables documents en Europe, a fait revivre un grand représentant de la Suisse à l'étranger. Abandonné à vingt ans sur la côte du Pérou par un voilier, le jeune naturaliste Tschudi, de Glaris, passa cinq années sur les plus hauts plateaux de la Cordillère des Andes à chasser, étudier, collectionner pour les musées suisses, classifier. Attaqué par des Indiens,

surmené, affamé et finalement au seuil de la tombe il ne revint que par miracle en Europe.

Explorateur, médecin, diplomate, il fit honneur à sa patrie par ses recherches scientifiques au Pérou et en Bolivie, en Argentine et au Brésil. Envoyé du Conseil fédéral suisse et de plusieurs autres États au Brésil, il parvint à faire abolir des lois injustes et améliora le sort de nombreux colons.

Sa carrière fut couronnée par sa nomination en qualité de Ministre plénipotentiaire de Suisse auprès de l'Empereur d'Autriche. L'Académie des sciences de Vienne avait publié ses magnifiques ouvrages sur la civilisation et la langue des Incas en Amérique latine.